

VOTEZ

AGISSEZ



- Recruter
- Former
- Respecter nos statuts,
nos missions et nos métiers
- Promouvoir
un second degré ambitieux
- Investir
pour un Service Public d'Éducation de qualité

ATTENTION VOUS DEVEZ VOTER 4 FOIS

CAPA et CAPN

CTA et CTM

votez  

votez 

13-20 octobre

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Avec le SNES, le SNESup, la FSU

(Construire

Du 13 au 20 octobre, nous allons élire nos représentants dans différentes instances. Il s'agit de choisir celles et ceux qui nous représenteront en commission paritaire académique (CAPA) et nationale (CAPN). Mais, et c'est là une nouveauté, il s'agit aussi de choisir celles et ceux qui nous représenteront dans les comités techniques académique (CTA) et ministériel (CTM), se substituant désormais aux comités techniques paritaires.

Pour chacun d'entre nous,
4 votes sont donc à émettre
et pour la première fois
PAR VOIE ELECTRONIQUE.

CAPA des CERTIFIÉS VOS CANDIDATS



Hors classe

1. **CORREZE Marianne** – Lettres modernes – Lycée S. Valadon – Limoges – 87
2. **BARBAUD VAURY Patricia** – Histoire géographie – Collège M. Genevoix – Couzeix – 87
3. **COUDERT Gérard** – Economie gestion – Université – Limoges – 87
4. **GUILLAUMIE Fatima** – Lettres classiques – Collège L. Limosin – Limoges – 87
5. **BIDON Pierrette** – Allemand – Lycée J. Favard – Guéret – 23
6. **GRANDEMANGE Christian** – Education musicale – Collège Voltaire – Ussel – 19

Classe normale

1. **ARNOUX Patrice** – Mathématiques – ZRD87 – Lycée J. Monnet – Limoges – 87
2. **CHASSELIN Jean-Marc** – Histoire géographie – Lycée D'Arsonval – Brive – 19
3. **CAMUT Magali** – Mathématiques – ZRD87 – Collège F. Lagrange – Pierre Buffière – 87
4. **DUPUIS Cécile** – Mathématiques – Collège B. Ventadour – Limoges – 87
5. **DUVAL Trémour** – Histoire géographie – Collège H. Judet – Boussac – 23
6. **DUTHOIT Philippe** – Sciences physiques – Lycée R. Dautry – Limoges – 87
7. **REYROLLE Viviane** – Histoire géographie – Lycée Gay-Lussac – Limoges – 87
8. **ABOUBACAR Ben Salim** – Mathématiques – Collège J. Moulin – Brive – 19
9. **VANDERLICK Nicolas** – Lettres modernes – Collège J. Rostand – St Sulpice Laurière – 87
10. **LAURIERE Aurélie** – Documentation – LP M. Pagnol – Limoges – 87
11. **FRAISSE Jérôme** – Génie mécanique construction – ZRD87 – Lycée R. Dautry – Limoges – 87
12. **LANDAN Olivier** – Mathématiques – Lycée J. Favard – Guéret – 23
13. **DUBUC Christophe** – Histoire géographie – Collège J. Rebier – Isle – 87
14. **GIRET Karine** – SVT – Collège P. Ronsard – Limoges – 87
15. **LAVIRON Julien** – Mathématiques – ZRD19 – Collège J. Moulin – Brive – 19
16. **LE CALOCH Luc** – Histoire géographie – ZRD19 – Lycée B. Ventadour – Ussel – 19
17. **BOYER Jérémy** – Anglais – ZRD23 – Collège M. Nadaud – Guéret – 23
18. **SIMEONIN Anna** – Espagnol – ZRD87 – Collège A. Calmette – Limoges – 87
19. **CHASSAGNE Ghislain** – Allemand – Lycée B. Ventadour – Ussel – 19
20. **GIRAUD Patricia** – Italien – Lycée Gay-Lussac – Limoges – 87
21. **SOUHAÏB Abdellilah** – Economie gestion – Lycée P. Eluard – St-Junien – 87
22. **BROGNARA Myriam** – Physique Chimie – Lycée R. Loewy – La Souterraine – 23
23. **GOURSAUD Olivier** – Histoire géographie – Collège P. Mendès France – Bessines – 87
24. **ROUBELAT Aurélie** – Lettres modernes – ZRD23 – LMB – Felletin – 23
25. **LE GUYADER Marie Hélène** – Allemand – Lycée G. Cabanis – Brive – 19
26. **OUART Sandrine** – Anglais – Lycée A. Renoir – Limoges – 87
27. **GOURRAUD Rosa-Line** – Arts plastiques – Collège J. Grancher – Felletin – 23
28. **AMELOT Céline** – Histoire géographie – Collège G. Clémenceau – Tulle – 19
29. **NARBONNE Marie-Pierre** – Lettres modernes – Collège M. Genevoix – Couzeix – 87
30. **VILATTE Stéphane** – Histoire géographie – Collège J. Lurçat – Brive – 19
31. **TOUTAIN Emmanuelle** – Espagnol – ZRD87 – Lycée Turgot – Limoges – 87
32. **COMET-CASTAN Isabelle** – Economie gestion – Lycée P. Bourdan – Guéret – 23

(Agir



LES ENJEUX DE CE SCRUTIN SONT CONSIDÉRABLES. Nul doute, qu'à quelques mois des échéances politiques majeures du printemps prochain, les résultats seront observés de près et pèseront sur les choix et les décisions.

AVEC LE SNES, LE SNESup ET LA FSU, FORCE ET COHÉRENCE DES INTERVENTIONS DANS LES INSTANCES

Bien évidemment, la représentation des personnels par leurs élus en CAP est importante. En dépend en effet la qualité de la **défense individuelle et collective des personnels**. Or, si les professions de foi sont pavées de bonnes intentions, mieux vaut ne pas les dissocier de la capacité des élus à les mettre en œuvre. Ceux du SNES, du SNESup et des syndicats de la FSU ont la réputation de ne pas s'en laisser conter. Leur efficacité, leur pugnacité, leur expertise sont reconnues. Leur présence en nombre dans toutes les commissions paritaires, dans toutes les académies comme au plan national, est un gage de force et de cohérence.

Force et cohérence, c'est encore ce dont devront faire preuve les élus en CT. Le champ des compétences de ces instances est notablement élargi. Y seront mises en débat nombre de questions, valant pour tout le champ de l'Éducation nationale et pour toutes les catégories de personnels, tant au plan statutaire qu'à celui de la gestion des emplois et des effectifs. Y seront également débattues toutes les questions relatives à l'offre de formation. La cohérence et l'articulation de l'intervention des élus sur ces questions avec celle menée en CAP vont de soi. Comme va de soi la nécessité d'une délégation fédérale, soucieuse et respectueuse des intérêts de chaque secteur, de chaque métier. C'est le sens de l'engagement de la FSU et de ses différentes composantes, **pour la construction d'un service public d'éducation dédié à la réussite de tous**.

L'enjeu n'est pas mince car, à travers leur vote, c'est bien la conception de leur métier et de l'avenir du second degré qu'exprimeront les personnels. Or, nous le savons bien, des divergences importantes existent sur bien des points entre les organisations syndicales. De la réforme du lycée au rapprochement du collège et du premier degré, avec la bivalence à la clef, prônés par certains, des modalités d'évaluation des enseignants au renforcement du rôle des chefs d'établissements ou à la redéfinition des services, il y a plus que des nuances entre les organisations syndicales.

(Débattre

UNITÉ DE LA PROFESSION, PARLER D'UNE MÊME VOIX AVEC LE SNES, LE SNESup ET LA FSU

Ces élections appellent d'ailleurs d'autres clarifications dans ce que l'on appelle le « paysage syndical », trop parcellisé, trop divisé. D'une manière générale, les salariés aspirent à l'unité, parce que l'unité est une force irremplaçable. Cette aspiration est partagée par le SNES, le SNESup et la FSU. Ils ne se reconnaissent, en aucune façon, dans le clivage entre « syndicalisme de contestation » d'un côté et « syndicalisme d'accompagnement » de l'autre. **Le SNES, le SNESup et la FSU travaillent inlassablement à la recherche d'unité**, à celle d'une réunification syndicale. Quant à leur orientation et leur démarche syndicales, elles reposent sur des principes simples mais forts. **Construire** les revendications avec les personnels en multipliant les espaces de débats où ils s'approprient les enjeux de leurs métiers. **Proposer, agir, négocier** en rendant les personnels acteurs de chacune de ces phases du mouvement social.

Les listes présentées par le SNES et la FSU ont été construites avec la volonté de faire de nos syndicats un lieu de rassemblement et d'expression de la profession. Elles sont respectueuses de la diversité, de la parité hommes/femmes, ainsi que du renouvellement en profondeur que connaît notre métier en intégrant de nombreux jeunes collègues.

On l'aura compris, l'heure n'est pas aux attermoissements et à l'éparpillement. La profession doit parler d'une même voix, résister et porter dans le débat public des projets ambitieux pour le second degré. Aucune voix ne doit manquer au SNES, au SNESup et à la FSU.

VOTEZ, FAITES VOTER



(Négocier

LA CONCEPTION DE NOTRE MÉTIER ET L'AVENIR DU SECOND DEGRÉ EN JEU

Plus généralement, les personnels ont dans ce scrutin, la responsabilité de déterminer pour les quatre années à venir la représentativité des organisations syndicales et ce qui va avec, le droit de négocier. Cette représentativité s'établira, au plan local, en référence aux voix obtenues pour l'élection du CTA, au plan national, en référence aux voix obtenues à l'élection du CTM.

Agissez !

VOTEZ



PROFESSEURS CERTIFIÉS ET ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT

En votant pour les listes présentées par le SNES et le SNESUP, vous ferez le choix de syndicats fortement ancrés dans les différents métiers, rassemblés au sein d'une fédération, la FSU, première dans la Fonction publique de l'État, attachés aux valeurs du service public, participant aux diverses négociations tout en impulsant les actions nécessaires.

Ces orientations sont défendues également dans les Comités Techniques.

Vous serez représentés au sein des Commissions paritaires par des élus travaillant dans les établissements, au fait des réalités professionnelles, soucieux d'améliorer vos conditions d'affectation, de travail, de carrière, construisant avec vous analyses et propositions sur tous les débats éducatifs, dans l'intérêt des élèves et le respect des missions et statuts des personnels.

Obtenir la revalorisation de notre métier dans tous ses aspects

AVEC DES CARRIÈRES PLUS ATTRACTIVES

- Améliorer les conditions d'affectation et d'emploi dans un mouvement national rénové qui concilie les aspirations individuelles et le bon fonctionnement du service public sur tout le territoire ;
- Revaloriser le traitement indiciaire et accélérer le déroulement de carrière avec une carrière unique en 11 échelons intégrant la hors-classe ;
- Développer les voies de promotion interne : augmentation du nombre de postes à l'agrégation, élargissement de l'accès au corps des agrégés avec un barème assurant la transparence et création des agrégations dans toutes les disciplines et spécialités ;

- Aménager les fins de carrière par réduction progressive des services ;

- Rendre plus attractives les missions de remplacement en améliorant l'indemnisation et en limitant la taille des zones.

AVEC UNE FORMATION INITIALE ET CONTINUE AMBITIEUSE

- Faciliter l'entrée dans le métier par une progressivité du temps de service avec une formation articulant maîtrise des savoirs disciplinaires et professionnels ;
- Proposer une formation continue centrée sur les besoins des collègues en les aidant à appréhender la complexité et l'évolution de leurs missions ;

AVEC DES CONDITIONS DE TRAVAIL AMÉLIORÉES

- Laisser aux collègues la liberté de concevoir et d'exercer leur métier sans prescription locale ;
- Libérer du temps pour la concertation et le travail en équipe en intégrant ces dimensions du travail dans le service ;
- Réduire le temps et la charge de travail. Nous revendiquons qu'aucun service ne dépasse 15 heures hebdomadaires (26 heures en documentation) ;
- Exiger des séquences d'enseignement en groupes d'élèves réduits afin d'être en condition de faire réussir les élèves, notamment les plus fragiles ;
- Obtenir une évaluation rénovée et repensée dans le respect de la liberté pédagogique.

Élections professionnelles
13-20 octobre 2011

Agissez
pour nos professions

